

Synthèses des débats

Synthèse des débats

I. Table ronde introductive sur les enjeux de l'observation

De l'importance de l'observation

Plusieurs intervenants, dont **Xavier North**, **Pierre Martinez** et **Jean-Marie Klinkenberg**, s'accordent pour prôner des investigations dans tous les domaines de l'activité humaine afin de conduire des politiques volontaristes en faveur de la langue française et se félicitent de retrouver plusieurs disciplines représentées à ce séminaire. **Guy Dumas** et **Conrad Ouellon** insistent sur la portée politique des statistiques et observations concernant la langue, tout particulièrement au Québec, et illustrent par des exemples les préoccupations différentes selon les contextes. Ainsi, au Québec, l'urgence actuelle est dans la prise en compte des migrants allophones et dans la formation continue des professeurs de français qui doivent adapter leurs méthodes à ces publics.

Didier de Robillard revient sur la question du « pourquoi observer » qui doit faire l'objet du débat et des conclusions éventuelles, d'autant que la question du « comment » ne fait pas l'unanimité. En témoigne le nouveau réseau de sociolinguistes qu'il présente du même coup.

Rainer Enrique Hamel rappelle les campagnes mensongères menées il y a 30 ans aux Etats-Unis à propos de l'enseignement bilingue et des slogans comme « Save the language or save the child* ? » qui laissaient entendre que, pour les populations immigrées, le salut était dans l'abandon de leur langue maternelle pour mieux s'intégrer et réussir. Les recherches ont depuis montré l'intérêt, y compris pour la réussite scolaire, de l'enseignement bilingue et du multilinguisme en général. De même, la lutte féroce qui s'est engagée aux Etats-Unis contre l'espagnol (35 millions de locuteurs sur place), afin qu'il soit exclu de certains secteurs « de prestige » comme l'université, la recherche et l'éducation en général, illustre l'importance d'une observation en profondeur afin de connaître réellement les situations linguistiques. C'est ainsi qu'on pourra défendre un bi- ou multilinguisme réel et pas asymétrique où une langue domine toujours l'autre (en relation verticale). **Katia Haddad** épouse ce point de vue en refusant pourtant l'opposition, à son sens systématique, entre le français et l'anglais. Tandis que **Robert Chaudenson** trouve que la mise en œuvre des actions rendues nécessaires par les constats issus de l'observation tarde à venir.

* *Sauver la langue ou sauver l'enfant ?*

De la diversité des statuts et de l'image du français

Moussa Daff fait remarquer que, dans l'espace francophone, il existe de très grandes différences en ce qui concerne la place qu'occupe et le rôle que joue la langue française. Les seuls axes stratégiques pouvant éventuellement être communs à toutes les situations seraient liés à l'enseignement du français et à sa diffusion. Ce que viennent confirmer **Farid Benramdane** et **Salikoko Mufwene**, chacun à sa manière. Le premier en décrivant le contexte algérien où des islamistes avaient condamné à mort les professeurs de français et où certains

universitaires de langue arabe ont pu déclarer leur difficulté à évoquer certains travaux en arabe, comme ceux de Marx ou de Foucault. Le second, en pointant la stratification socioéconomique imposée par le français dans beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne.

Rodrigue Landry met en garde contre la tentation de ramener la question de la langue à sa dimension utilitaire, voire utilitariste, qui risque de l'emporter lorsque l'on met en avant la notion d'usager. Cette conception consacrerait la victoire de l'anglais qui domine largement selon cette approche. **François Grin** pense qu'il ne faut pas opposer les différentes dimensions concernant la langue française et qu'une action visant à influencer les conditions qui font qu'une langue est perçue comme utile ou non, et finalement qu'elle l'est ou pas, est envisageable et souhaitable. C'est cela une politique linguistique.

Jean-Marie Klinkenberg fait observer que la liste des besoins, au sens de la pyramide des des besoins définie par Maselow, est large, et va de la survie matérielle aux exigences spirituelles. Même si l'on peut souhaiter que la langue échappe à cette logique et penser qu'elle fait partie des besoins fondamentaux de la personne, il faut aussi la considérer sous un angle matérialiste, du point de vue de son « utilité » telle que l'envisagent les règles de la mondialisation. **Nguyen Van Dung** étaye cette thèse en expliquant que si 80% des élèves vietnamiens choisissent l'anglais plutôt que le français, le chinois ou le russe, qui leur sont également proposés, c'est parce que c'est une nécessité vitale.

II. Atelier I : « Définitions, concepts opératoires »

L'observer et l'agir

Moussa Daff souligne la pertinence des concepts de *status* et de *corpus* des grilles LAFDEF, car, en connaissant l'équilibre qui s'opère entre les deux notions dans un pays où le français n'est pas langue maternelle, on peut adopter des politiques linguistiques responsables (et démocratiques). Surtout que l'on peut très bien observer avec des visées différentes : didactiques, politiques... **Robert Chaudenson**, qui avait imaginé comme titre pour son intervention « Observer pour ne pas agir », énonce son scepticisme face à de nombreuses décisions - comme le Plan décennal d'aménagement linguistique adopté par l'ACCT en 1989 - qui n'ont jamais été suivies d'effet, alors que, justement, les observations sont faites depuis longtemps : au moins depuis 1986, grâce notamment à ses travaux et à ceux du Haut Conseil de la Francophonie qui se sont améliorés avec les années. Cependant, dans la mesure où le décalage entre le français tel qu'il est perçu et le français tel qu'il est vécu persiste, selon **Thierry Bulot**, il faut au contraire absolument poursuivre l'observation pour intégrer la complexité. Pour **Rainer Enrique Hamel**, il faudrait d'ailleurs arrêter de séparer recherche et action, d'autant que, comme le dit **Christian Tremblay** : « observer (si l'on s'en donne les moyens), c'est agir ». Dans cet esprit, **Richard Marcoux** évoque le cas d'expériences conduites au Québec permettant l'interaction observation-action.

Contre une conception essentialiste de la langue

Didier de Robillard évoque le mouvement historique d'homogénéisation des langues lié à la construction des Etats-nations qui a favorisé les idées de langues pures, stables, etc. Or, dans une période de mutation comme la nôtre, il faut modifier le regard sur les langues et l'approche traditionnelle des langues et sortir d'une « manière unique de créer de la diversité ». C'est la langue qui est au service des hommes et pas l'inverse. **Moussa Daff** souligne que, dans les pays d'Afrique subsaharienne, le français, langue de l'administration, a une fonction politique mais n'est pas la langue de socialisation. Son avenir est lié à deux paramètres fondamentaux : l'éducation bien sûr et l'organisation dans l'enseignement du partenariat entre les langues ; mais aussi son rôle de langue de commerce et de migrations pour sauvegarder sa place internationale. A ce propos, **Louis-Jean Calvet** pense que la mise en place d'un visa francophone s'impose. **Salikoko Mufwene** insiste aussi sur le décalage entre discours et réalité et souligne la grande vitalité des langues africaines (wolof, lingala...) et la concurrence qu'elles introduisent par rapport à la langue française, celle-ci devant prouver son utilité et tabler sur le secteur économique plutôt que demeurer uniquement langue de culture et de prestige.

Francophones ?

Moussa Daff propose de partir de la grille LADFEF élaborée par R. Chaudenson, qui permet, grâce à ses deux concepts majeurs - *status* et *corpus* - de rendre compte de toutes les situations linguistiques. D'autant, comme le précise **Robert Chaudenson**, que l'on dispose d'instruments (comme le test d'Abidjan, applicable y compris aux analphabètes) pour évaluer un Seuil minimal individuel de compétence, le « Smic francophone ». **Thierry Bulot** souligne qu'aujourd'hui, la Francophonie est plurielle en termes de pratiques et de discours et qu'on peut même parler de la pluralité des langues françaises. En prenant toutefois garde, comme le dit **Katia Haddad**, de bien distinguer « francophones » et « francophiles ». **Jacques Leclerc** et **Réjean Lachapelle** évoquent la pluralité des définitions autour du terme « francophone » au Canada.

Didier de Robillard propose carrément à la Francophonie de s'interroger sur son projet politique et sur le type de relations que doivent entretenir les pays qui coopèrent plutôt que de commencer par choisir une langue à observer. Si **Jean-Marie Klinkenberg** est prêt à discuter le terme de francophonie, qui est à la fois un univers socio-discursif et un « champ bourdieusien » de force et de lutte d'agents, il plaide tout de même pour l'observation. Tout comme **Louis-Jean Calvet**, qui est prêt à se demander, en tant que linguiste, si « une langue ça existe » mais ne pense pas qu'il faille importer ce questionnement dans l'organisation qu'est l'OIF, pas plus que **Robert Chaudenson**, qui trouverait du coup toute la démarche absurde.

III. Atelier 2 : « Quels contenus rechercher ? »

Connaissance réelle et compétence

Gueorgui Jetchev rappelle qu'en Europe centrale et orientale, c'est notamment grâce aux classes bilingues que des cadres portent la francophonie au niveau de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'administration territoriale et internationale. Il souligne également le grand intérêt porté par les pays concernés pour les plans pluriannuels d'apprentissage du français pour les fonctionnaires. Selon **Abou Napon**, il importe de mettre l'accent sur le français comme langue de communication plutôt que sur le niveau de langue, et de tenir compte de ceux, nombreux, qui ont appris le français hors système scolaire. Ainsi, il propose, étant donné le coût élevé des études sur le dénombrement des francophones, d'ajouter des questions aux recensements effectués dans les pays.

Affichage, enseignes, signalétique

Van Dung Nguyen fait état de ses investigations dans les milieux commerçants de Hanoi où l'on rencontre de nombreuses enseignes écrites en français, dans des rues fréquentées par les touristes, notamment francophones, qui ont ainsi suscité cette offre qui est elle-même favorable, par effet d'entraînement, à la présence du français. Ce que **Thierry Bulot** a pu constater ailleurs et qui fait de la signalétique un champ d'étude à investir. Dans d'autres contextes, **Salikoko Mufwene** constate que l'anglais se diffuse à travers des pratiques culturelles et de loisir, alors que le français demeure une langue élitiste.

Médias

Dans leur intervention, **Franck Buge** et **Daniel Nobi** présentent les études menées par TV5 et RFI pour connaître, notamment, le niveau de maîtrise du français de leurs auditeurs et téléspectateurs. **Robert Chaudenson** relève les limites de certaines données citées, comme celles de l'Institut de recherche sur l'avenir du français (IRAF), en proposant plutôt d'utiliser celles, plus fiables, de l'AUF ou du HCF, et met en garde contre les conclusions à tirer d'enquêtes réalisées dans les capitales africaines qui ne sont pas représentatives du niveau de langue des populations. **Daniel Nobi** insiste sur le besoin de connaître les pratiques linguistiques réelles des personnes.

Sciences

Rainer Enrique Hamel propose de combattre les grands mythes qui s'attachent aux langues comme la prédominance absolue de l'anglais dans le domaine scientifique, donnant comme exemple le Brésil où il existe quelque 6 000 revues scientifiques et technologiques. L'avenir des langues consiste, selon lui, à ne plus considérer leur enseignement comme spécifique et à part, mais à l'intégrer dans l'enseignement des matières ; c'est là l'enjeu d'un véritable plurilinguisme. **François Grin** vient appuyer cette déclaration en insistant sur le biais que représente l'usage quasi-exclusif qui est fait des index anglo-saxons de référencement scientifique. **Salikoko Mufwene** ajoute que l'on peut très bien publier en anglais et rester un chercheur francophone.

IV. Atelier 3 : « Quelles méthodes pour quels terrains ? »

Atelier 4 : « Recueil de données : sources fiables et pertinence des grilles d'analyse »

Pas d'observation (quantitative) de la langue sans évaluation (qualitative) des locuteurs

Pour **Katia Haddad**, afin de réaliser une estimation fiable du nombre de francophones, il faut impérativement introduire des mesures de compétence, (ce que le locuteur sait) et de performance (ce que le locuteur en fait, y compris sur la durée, en l'actualisant) au sens de Noam Chomsky. Elle insiste sur la nécessité de constater un certain équilibre entre ces deux mesures pour pouvoir désigner tel ou tel niveau de francophonie. **Didier de Robillard** semble approuver cette approche qualitative qui « libère » l'enquêteur et l'enquêté et évite le « contrôle symbolique » qu'impose, selon lui, inévitablement, la création de catégories dénombrables rendue nécessaire par l'approche quantitative. Il ajoute qu'on a observé que, quand on avait affaire à un pouvoir faible, on faisait du qualitatif alors que quand on avait affaire à un pouvoir fort, on faisait du quantitatif. **Rodrigue Landry** répond que le modèle qu'il propose réconcilie les deux approches car il vise à étudier de façon quantitative (par des questionnaires administrés en nombre) des aspects qualitatifs en identifiant différents types de « vécus ». En interrogeant les gens avant d'établir les grilles, on peut utiliser leurs propres critères sans qu'il y ait « contrôle », mais en sachant, comme le dit **Fabienne Leconte**, que les enquêteurs ne recueillent pas ce que les gens font mais ce qu'ils disent qu'ils font.

Connaître l'image d'une langue pour l'observer

Selon les contextes, **Katia Haddad** plaide pour que des variables ayant des incidences sur la pratique linguistique et/ou sa reconnaissance (image de la langue) soient introduites, comme la confession religieuse par exemple (cas du Liban) ou l'ethnie de référence (cas de plusieurs pays d'Afrique subsaharienne). **Pierre Martinez** appuie cette proposition qu'il a lui-même exploitée dans sa contribution en montrant l'importance de « l'ethnicité » dans le rapport aux langues et au français en particulier, et place les principes de contextualisation et de pluridisciplinarité des observations au cœur du processus. **Fabienne Leconte** confirme et souligne les influences que peuvent exercer les enquêteurs, même à leur insu, du fait de leur nationalité, de la langue qu'ils parlent, etc. **Jean-Marie Klinkenberg** demande que l'on aille beaucoup plus loin dans cette voie en faisant intervenir toutes les variables des représentations d'une langue comme sa désirabilité, sa difficulté supposée, etc. Ces dimensions étant presque toujours absentes des enquêtes, l'AUF devrait s'employer à « cadastrer » les manques en la matière pour pouvoir les combler par de nouvelles enquêtes. A son avis, c'est sur cette base que l'OIF pourra utiliser ces données pour adapter sa communication en faveur de la promotion du français aux attentes du public, comme le font les industriels dans le domaine des produits de consommation. **Rodrigue Landry** précise que ces variables sont déjà prises en compte dans son modèle et que les représentations sociales des langues sont appréhendées à travers les processus mentaux des personnes. **Bruno Maurer** et **Alain Domergue** proposent une solution dont le modèle utilise des outils de la sociologie pour cerner qualitativement les représentations sociales des locuteurs et traiter quantitativement les résultats obtenus. Locuteurs dont **Thierry Bulot**, comme **Alain Domergue**, pensent qu'ils doivent être replacés au centre de l'observation.

Dans cet esprit, la proposition d'introduire ou de renforcer le poids des représentations de la langue dans la grille LAFDEF de Chaudenson est défendue sous le vocable de « modus » par **Auguste Moussirou Mouyama**. **Robert Chaudenson** répond que la notion de « status » mesurée par la grille est déjà constituée pour environ 20% de critères relevant de la représentation de la langue. Pour **Bruno Maurer**, la prise en compte de cette dimension reste malgré tout insuffisante, ce qui amène **Moussa Daff** à prôner, au-delà des discussions universitaires à poursuivre ailleurs, une amélioration de la grille LAFDEF existante, la dite grille devant servir de base.

Hybridation, frottement et niches écolinguistiques : jusqu'où observer ?

Auguste Moussirou Mouyama accorde une telle importance à l'environnement dans lequel une langue se trouve qu'il préfère considérer la francophonie plutôt à partir de la notion d'espaces. C'est dans les questions qui touchent ces espaces que l'on peut cerner la réalité de la langue. **Fabienne Leconte** prolonge cette idée en rappelant la différence qu'il faut absolument prendre en compte, selon les contextes linguistiques, entre ce que les gens déclarent faire et ce qu'ils font en réalité, ce qui pose la question de la nature de la langue parlée et de son hybridation. **Sylvie Wharton** confirme ce point de vue et rappelle que, dans presque tous les cas, les langues, et singulièrement le français, sont en situation de « frottement » avec d'autres idiomes, ce qui a des conséquences sur les enjeux éducatifs qui devraient mieux prendre en compte les compétences plurilingues des enfants. **Enrique Hamel** va même jusqu'à pointer la difficulté, dans certaines situations, de distinguer la langue maternelle des autres langues ! Et conclut que, quelle que soit la qualité des instruments de mesure, il y faut du temps et des moyens. Tout en reconnaissant l'intérêt et la réalité des niches écolinguistiques à étudier, **Louis-Jean Calvet** met en garde l'assemblée sur la complexité infinie des situations qui rend improbable leur observation généralisée, du moins dans la perspective de l'OIF. Surtout, comme le dit **Bruno Maurer**, si l'on cherche - ce qui n'est pas fait aujourd'hui - à prendre en compte les représentations des pratiques linguistiques qui obligeraient à observer chaque groupe social !

Codifier oui, mais comment et pour qui ?

En écho à **Farid Benramdane**, qui rappelait que la toponymie - dont les valeurs, tant symbolique que stratégique, ont des conséquences pratiques et économiques réelles - était le seul secteur linguistique faisant l'objet d'une codification au niveau international, **Gueorgui Jetchev** évoque le cas de la translittération du cyrillique, dont la codification n'est pas forcément lisible pour un public non averti, ce qui pose aussi un problème. Par ailleurs, **Jean-Marie Klinkenberg** s'interroge sur la défense de l'internationalisation de l'exonymie (la nomination des lieux étrangers) qui, soit imposerait la version originale, parfois difficile à prononcer (avec, en plus, les problèmes de choix lorsqu'il existe plusieurs versions locales comme pour Bruxelles ou Brussel), soit risque de consacrer la domination de fait de l'anglicisation. Sa préférence irait plutôt à « l'indigénisation », l'appropriation locale des noms étrangers, donc, pour les francophones, la francisation.

Plus généralement, **Auguste Moussirou Mouyama** pense qu'il manque une instance de régulation linguistique (rôle que pourrait jouer l'OIF) qui aiderait à la mise en place de réformes linguistiques parfois bloquées par des points de vue et intérêts particuliers.

V. Atelier 5 : « Recueil des données : sources d'informations démographiques »

Le débat a porté sur les difficultés à recueillir ces données démographiques, sur les limites de fiabilité des informations récoltées et les précautions à prendre dans l'interprétation des résultats, mais aussi sur l'utilité d'engranger ce type d'informations et sur le rôle que pourrait jouer l'OIF pour favoriser le recueil des données (l'Observatoire démographique de l'espace francophone récemment créé a, par exemple, exprimé par la voix de **Richard Marcoux**, les attentes qu'il plaçait dans l'OIF pour aider à son développement).

1 - Difficultés du recueil, limites de fiabilité des données

Mamadou Kani Konaté a ainsi rappelé qu'au Mali, les neuf langues nationales correspondent à des regroupements ethniques et des découpages administratifs, mais qu'un locuteur vivant sur un territoire donné n'a pas forcément comme langue principale la langue associée à ce territoire ; d'où la difficulté à recenser de manière fine. **Arnaud Carpooran** a fait observer que si le français est « désethnicisé » à Maurice, son lien avec le passé colonial crée des réticences à l'avouer comme langue partagée. Il conclut qu'en matière de langue, les recensements à Maurice, « ethno-téléguidés » selon ses termes, ne reflètent ni les pratiques ni les représentations des pratiques, mais les images qu'on se fait des pratiques que l'on doit avoir. **François Héran** indique que si ce type d'étude est multiplié et systématisé, les résultats obtenus, avec leurs défauts et leurs lacunes, permettent néanmoins de dégager « la pente des pentes ». Il fait également remarquer que l'on peut intervenir dans la formulation des questions et amender les questionnaires de façon à les rendre exploitables.

2 – Propositions

- **Réjean Lachapelle** s'est demandé si l'OIF ne pourrait pas intervenir pour que ses pays membres intègrent systématiquement des questions linguistiques à leur questionnaire de recensement ;
- **Marc Pilon** a suggéré que l'on constitue des monographies par pays, en intégrant toutes les données fournies par les différentes approches (démographique, sociolinguistique, etc.) ;
- l'ensemble des intervenants a plaidé pour un partenariat entre linguistes, démographes et économistes notamment.

VI. Atelier 6 : « Présentation, modélisation et publication des données recueillies »

Le débat a d'abord permis aux intervenants de préciser certains points clés de leurs contributions : « niches linguistiques » et collection de « niches linguistiques » à l'échelle mondiale pour L.- J. Calvet qui a, par ailleurs, pointé la difficulté à intégrer à des modèles numériques certaines données (par exemple, les législations linguistiques) ; approche écologique des langues, partenariat entre les langues et partenariat entre les locuteurs pour S. Mufwene ; lois linguistiques et protection des marchés économiques pour J. Leclerc... La séance a également permis à deux membres de l'association « Linguoresponsables » de présenter leurs travaux en cours : une étude sur le comportement des entreprises dans leur communication à l'international (adaptation des marques à l'étranger, langues privilégiées sur les sites Internet...).

1 – Questions débattues

- Quelles ambitions pour une langue compte tenu des services qu'elle peut rendre à la progression sociale des individus qui la parlent ?
- Que faire d'un baromètre des langues du monde ? (La vraie question n'est pas de le constituer, mais de savoir à quel usage on le destine).
- Quelles réciprocités entre les langues de la Francophonie ? (Demande-t-on à un ambassadeur de France à Dakar de parler wolof ?)
- Faut-il accorder des droits à la langue ou aux locuteurs ?
- Qu'est-ce qui intéresse le chercheur ? (Observer la place des langues dans le monde. Réduire la place de certaines au profit d'autres n'est pas son affaire.)

2 – Propositions

- Il faut s'intéresser à la diversité interne de la langue ;
- Il ne faut pas seulement observer les variations du français par rapport à lui-même, mais observer aussi le comportement du français par rapport aux autres langues ;
- Il faut travailler à produire des outils de modélisation du bilinguisme et du plurilinguisme, sachant que le plurilinguisme n'est pas une juxtaposition de monolinguisms.

- Il faut réfléchir à l'observation dans le cadre d'une écologie du maintien de la langue, ce qui suppose non seulement d'observer le contexte socio-économique où la langue se déploie mais de s'y impliquer (le Nord doit investir en direction du Sud) ;
- l'observation du français doit intégrer l'observation des lois linguistiques, de leurs applications et de leurs effets ;
- la vitalité d'une langue est aussi importante à observer que son poids ; la modélisation doit intégrer cette dimension de la construction dynamique des langues dont il faut pouvoir quantifier les facteurs ;

VII. Séance de conclusion

Sur les méthodes de l'observation

Robert Chaudenson fait part de ses craintes d'assister à une énième remise en cause des méthodes d'observation alors que les étapes franchies depuis plus de vingt ans - des travaux de l'Institut de recherche sur l'avenir du français (IRAF) créé par Philippe Rossillon jusqu'à ceux des réseaux de l'AUF auxquels il a lui-même contribué, en passant par ceux de l'ex-Haut Conseil de la Francophonie - ont fait faire des progrès considérables à la fiabilité des données, comme l'illustrent celles publiées dans *La Francophonie dans le monde 2006-2007*. Il se méfie d'une lutte de courants de recherche qui détourneraient l'objectif de l'OIF de son but : disposer d'un tableau de bord permettant d'agir en faveur de la promotion du français.

Bruno Maurer refuse d'opposer recherche et action (continuer à chercher n'empêche pas d'agir), et argumente en faveur de l'amélioration des modèles existants et la création de nouveaux outils permettant un état des lieux plus exhaustif. Ainsi, comme le disent **Marc Pilon**, **Moussa Daff** et **Xavier North**, approuvés par **Samir Marzouki**, le séminaire a surtout permis de re-légitimer la fonction d'observation en reconnaissant le travail déjà accompli mais en envisageant aussi les améliorations à apporter, dans une logique réellement inter- et pluridisciplinaire, qui ne sera rendue opérante que par une augmentation des moyens consacrés à l'observation.

Sur les buts de l'observation

Rodrigue Landry plaide pour la définition d'une position idéologique de la Francophonie qui doit savoir pourquoi elle observe : pour l'écologie des langues ? la compétition avec les autres langues, dont l'anglais ? la défense de la langue française ? Alors que **Jean-Marie Klinkenberg** ou **Xavier North** pensent plutôt que les outils descriptifs fournis par l'observation permettront aux décideurs, y compris l'OIF, de proposer des politiques linguistiques adaptées aux différentes situations et répondant aux attentes des citoyens. Plusieurs participants s'attendent d'ailleurs à ce que le Sommet de Québec soit l'occasion de faire des propositions pour l'observation du français, en concertation avec les participants à ce séminaire. Pour autant, comme le dit **Louis-Jean Calvet**, les chercheurs apprécieront que l'OIF fasse un lien entre leurs travaux et son action sous réserve qu'elle ne leur impose pas sa vision.